

Séminaire FFE 2010 : nos priorités définies dans la bonne humeur

Des réunions régionales et de CA sont régulièrement organisées à la FFE tout au long de l'année, mais c'est au séminaire de novembre, où tous les membres FFE sont les bienvenus, que se joue l'année à venir et, assurément, 2011 sera une bonne cuvée.

Notre séminaire 2010 s'est tenu à Mundo-Namur, maison des associations où se situent nos nouveaux locaux.

Cette assemblée a commencé par le traditionnel tour de table de présentation. Chacun y fut invité à donner trois thèmes prioritaires pour 2011 selon lui. Après la présentation des bilans d'activités 2010 des ARTE et commissions, ces thèmes furent traités dans l'ordre de l'importance qui leur avait été donnée.

Les voici, très résumés :

- Agir pour faire mieux connaître les lois et que les équidés n'y soient pas oubliés, lutter contre le coût prohibitif de la puce et les formalités «kafkaïennes» de passage des frontières. La FFE propose à la CWBC de soutenir la traduction du livre du juge Jan Desmet qui réunit toutes les dispositions légales en ce qui concerne la circulation à cheval et en attelage ainsi que le transport d'équidés, livre qui n'existe à ce jour qu'en Néerlandais. De nouvelles dispositions du code de la route attendent un gouvernement pour être votées, plusieurs concernent les équidés.
- Défendre des chemins, préserver des «maillages» entre les itinéraires. Développer les synergies avec les autres associations concernées : sentiers.be, Les Sentiers de Grande Randonnée (piétons) qui ont également leurs bureaux à Mundo-Namur,
- Insister sur la sécurité, sur le savoir-vivre et définir un code de conduite du cavalier/meneur,
- Sauvegarder la culture équestre, insister sur la formation de l'Homme de cheval,
- Image de la FFE : faire connaître la FFE, en faire parler dans les médias, refaire des dépliants, mieux la définir,
- Attelage : Former les meneurs et des grooms en insistant sur la sécurité. Les attelages sont trop souvent «oubliés» lors de l'aménagement des chemins, il faut changer cela.
- Savoir où envoyer le cavalier débutant : formations et activités «encadrées»,
- Développer les itinéraires numérisés (pour GPS ou partage d'info via le web) et la cartographie en général,
- Organiser des rencontres amicales d'éthologie appliquée (équitation «naturelle»)
- Informer sur l'éducation des poulains et comment préparer des chevaux d'extérieur,
- Continuer à faire (re)découvrir à chacun de «nouvelles» disciplines, comme l'archerie en 2010,
- «Hippothérapie» : recenser les activités d'équitation et attelage adaptées, de thérapie, de développement personnel,
- Centraliser au secrétariat FFE des informations juridiques et pratiques : contrats-type, jurisprudence, adresses utiles...
- Informer au mieux les membres FFE des événements équestres de tout genre, y compris à l'étranger,
- Optimiser l'encodage et les services administratifs rendus par la FFE,
- Mieux connaître les codes forestiers et surveiller leur évolution,
- Aider les clubs débutant dans l'organisation de stage et autres activités,

- Mettre en contact les clubs proposant des spectacles, faire connaître leurs activités,
- Mettre en valeur le tourisme équestre,
- Faire reconnaître nos brevets de tourisme équestre au niveau européen,
- Etoffer et mettre en valeur notre commission pédagogique, former des juges. Le CE Shamrock nous informe que Bruxelles reconnaît des formations d'initiateurs équestres. La FBYBa propose à la FFE et à la LRV-VVR un partenariat pour une formation de garde équestre,
- Aider à trouver des gîtes et relais. Il existe des relais officiels dont les coordonnées peuvent être publiées et d'autres chez l'habitant donc la fonction de gîte est ponctuelle,
- Organiser des randonnées pour les 12-16 ans et faire connaître celles qui existent,
- Développer nos brevets d'éthologie. L'éthologie est une connaissance du comportement du cheval en milieu naturel,
- Obstacle : une réunion sera organisée pour mettre en contacts les clubs souhaitant organiser des rencontres amicales ou didactiques de dressage et/ou d'obstacle. Les reprise ADOC existent et sont à leur disposition. Si une épreuve porte le nom d'une épreuve reconnue FEI, elle doit être effectuée et jugée selon le règlement FEI,
- Améliorer le site web de la FFE. Très simple, il charge rapidement et est très bien référencé, mais il faudrait le relooker,
- Rentrer de l'argent pour financer nouvelles actions et activités.

Ont été abordés également d'autres sujets tels que la réédition budgétisée en 2010 du carnet du cavalier, comment baliser en toute légalité, le partenariat entre la FFE et ETHIAS, le succès de la commission archerie, la nécessité de mettre en valeur l'équitation pour enfant sur poney, etc.

En apéritif le dimanche, nos amis de la VVR nous ont présenté l'EquirencontreTREK 2011 organisée par l'ANTE-NVVR à Hougaerden en Brabant flamand, illustrant leurs propos de superbes images.

La présentation du calendrier reprend toutes les activités envoyées par les ARTE et Hippoclubs.

L'ordre du jour fut bouclé avec le choix du thème FFE 2010, aligné sur celui des Nations Unies : «la forêt», avec pour slogan : «Promenons nous dans le bois». Les thèmes : «des crottins pour nos fleurs», «l'année de la jeunesse» et «de Bruxelles à Arlon» seront des repropoés pour 2012. «Des pierres et des lettres» sont le thème des journées du patrimoine 2011 auxquelles les clubs et ARTE sont invités à participer.

La bonne humeur était de la partie. Les locaux résonnent encore des éclats de rire entendus lors de l'installation dans le dortoir de ceux qui logeaient sur place après le copieux souper «auberge espagnole» du samedi soir. Entre autres, une partie de «course de sac ... de couchage» s'est jouée sous la lumière clignotante automatique du couloir !

Nous remercions chaleureusement ceux qui, présents ou excusés nous ont fait part de leurs remarques et suggestions, car l'action efficace d'une asbl dépend de l'action conjuguée de tous ses membres de bonne volonté !

Isabelle Dolphijn